

COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN

RECUEIL DES ACTES A CARACTERE REGLEMENTAIRE

MOIS : OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE 2021

SOMMAIRE

1-DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 26 octobre 2021

Remplacement d'un représentant du conseil municipal au conseil d'exploitation de la régie du port	Page 1 à 2
Remplacement d'un représentant du conseil municipal au Comité de Direction de l'Epic OT	Page 3 à 5
Remplacement d'un représentant du conseil municipal au Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin d'Elné	Page 6 à 7
Approbation Convention d'occupation du domaine public Infrastructure de recharge pour véhicule électrique/ Commune/Sydeel 66	Page 8 à 9
Approbation de la convention d'aménagement d'une voie douce, hors agglomération, le long de la rd 22 reliant Alénaya et St Cyprien	Page 10
Acquisition du terrain cadastré AP 96 après exercice du droit de préemption de la SAFER au profit de la commune	Page 11 à 12
Institution d'un périmètre du droit de préemption commercial	Page 13 à 15
Désaffectation et déclassement d'une partie d'espace public entre les parcelles Ai629 et Ai592	Page 16 à 17
Approbation de l'avenant N°1 au contrat de délégation de service public du casino jeu	Page 18 à 19
Modification du règlement fonctionnement du Relais Petite Enfance – Ancien RAM	Page 20 à 21
Approbation de la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT-école) – Année scolaire 2021-2022	Page 22 à 23
Approbation de la convention 2021/2022 avec l'APLEC pour l'enseignement du catalan dans les écoles	Page 24 à 25
Demande aide financière, suite COVID, par l'association TUTTI CANTI	Page 26 à 27
Décision modificative N°3 – Budget Principal commune	Page 28 à 30
Décision modificative N°1- Budget Annexe Les Mimosas	Page 31 à 32
Appel d'offres ouvert européen – acquisition de véhicules et bornes de recharge pour les besoins de la commune de St-Cyprien/désignation des titulaires des marchés publics	Page 33 à 35

Appel d'offres ouvert européen – acquisition de matériels, périphériques, logiciels informatiques pour la commune de St Cyprien / désignation du titulaire de l'accord-cadre à bons de commande	Page 36 à 38
Mise à la réforme de véhicules et engins municipaux 2021	Page 39 à 40
Modification des demandes de subvention relatives à une station de pompage mobile et à un régulateur de fluides pour le port	Page 41 à 42
Présentation du rapport d'activité 2020 de la communauté de communes Sud Roussillon	Page 43
Présentation des rapports 2020 sur la qualité des services de l'eau et de l'assainissement	Page 44 à 45
Exonération du loyer du JOA CASINO	Page 46

Séance du : 08 décembre 2021

Désignation des représentants de la commune de la commission locale des charges transférées de communauté de sud Roussillon (C.L.E.C.T)	Page 47 à 48
Approbation Convention de collaboration pour le permis de conduire/commune/auto-école AEP Olisa-Lecourt	Page 49
Approbation de la convention d'engagement et d'habilitation informatique « Lieu d'information » CAF/Commun	Page 50
Approbation de la convention utilisation des équipements sportifs du Collège St Pierre de la mer	Page 51
Approbation de la convention de partenariat avec l'UFOLEP 66	Page 52
Durée légale travail- suppression des régimes dérogatoires	Page 53 à 54
Application du RIFSEEP pour les ingénieurs territoriaux, éducateurs de jeunes enfants et auxiliaires de puériculture	Page 55 à 60
Modification tableau des effectifs – Commune et Régie du Port	Page 61 à 68
Augmentations de crédit section de Fonctionnement / Régie du Port	Page 69 à 70
Virements de crédit section d'investissement / Régie du Port	Page 71 à 72
Mises en non-valeur – créances éteintes – Régie du Port	Page 73 à 76
Nouvelles catégories tarifaires et création du forfait « Vie à Bord »	Page 77 à 79
Approbation des tarifs portuaires – année 2022	Page 80
Renouvellement de l'Autorisation d'Occupation Temporaire de la CCAS / avenant n°3 - Régie du Port	Page 81
Création d'un groupement de commandes pour l'acheminement et l'acquisition d'électricité (Commune/Port/ Ccas/Epic Ot et camping)	Page 82 à 84
Convention de maîtrise d'Ouvrage déléguée pour l'aménagement du Quartier dit de las Salobres/ Commune/Sud Roussillon	Page 85 à 86
Mise au rebut de matériel communal	Page 87
Remboursement fourrière indue	Page 88
Décision modificative N°4 – Budget Principal Commune	Page 89 à 90
Autorisation d'engager de liquider et de mandater les crédits à hauteur de 25 %	Page 91 à 93
Admission des produits irrécouvrables en non valeur – Budget Commune	Page 94 à 100
Cession du lot n°4 – Lotissement les Mimosas	Page 101 à 102
Approbation de la convention de servitude de passage ENEDIS/Commune parcelle AN 528	Page 103
Institution du permis de démolir	Page 104 à 105
Cession d'environ 700 M² à la SCP BEIGNER/CANET/DIFALLAH à la PRADE	Page 106 à 107

Séance du : 16 décembre 2021

Approbation de la Convention Territoriale Globale – Commune /CAF	Page 108 à 110
Appel d'Offres Ouvert Européen – désignation des titulaires des marchés publics par le pouvoir adjudicateur : souscription de contrats d'assurance pour la commune et le Port de St Cyprien	Page 111 à 112
Attribution d'une subvention exceptionnelle à L'association SANKEOR	Page 113 à 115

2-DECISIONS DU MAIRE

Mois d'OCTOBRE

Désignation de la société PANORAMIQUE Location, pour la location d'une tente/réception sur la commune de Saint-Cyprien pour une durée de 5 mois, pour un loyer mensuel de 2 956 € H.T. incluant les prestations transport aller/retour d'un montant de 230 € H.T. Le montant global est fixé à 2 956 € H.T., soit 3 547.20 € T.T.C.	Page 116
Approbation de la convention d'utilisation des locaux de l'école primaire Desnoyer du village en dehors des périodes d'utilisation réservées à l'enseignement, avec Monsieur l'inspecteur d'académie et madame la directrice de l'école primaire Desnoyer, par le service animation jeunesse enfance pendant le temps consacré à l'accueil périscolaire et par les associations sportives aquatiques, pour l'entraînement physique des adhérents.	Page 117
Désignation de l'association BIBOTCH JONGLE (N°W662006072), titulaire du marché public relatif à la représentation d'un spectacle, le 01.09.2021, au Centre de loisirs de Saint-Cyprien, selon un montant total de 350 € T.T.C (TVA non applicable), sur présentation d'une facture faisant apparaître la distinction entre les frais de personnel et ceux de transport ou frais accessoires.	Page 118
Désignation de la société « ABRICOT COM–EVENT » titulaire du marché public, relatif à une prestation de service relative à une représentation artistique à l'occasion des vacances de la Toussaint, le 29 octobre 2021, au centre de loisirs, selon un montant total de 450 € TTC.	Page 119
Approbation du contrat de prêt proposé par la caisse du Crédit Mutuel Cabestany, d'un montant de 1 682 000 Euros, pour la réalisation de certaines opérations d'investissement en 2021, Les principales caractéristiques du prêt sont : Montant du prêt : 1 682 000 € Durée du prêt : 240 mois , soit 20 ANS Amortissement : trimestriel – constant du capital / 80 trimestrialités consécutives de 21 025.00 €. L'amortissement du prêt commencera le 28/02/2022 et la première trimestrialité viendra à échéance le 28.02.2022. Périodicité : trimestrielle Base de calcul : nombre de jour exact de jours sur une base annuelle de 365 jours Taux d'intérêts fixe : Du 28.02.2022 au 30.11.2041 : 0.950 % l'an Durée d'amortissement : 240 mois Taux Effectif Global par an : le taux effectif global de 0.95 % et T.E.G. par trimestre de 0.24 %. Frais de dossier : 800 €	Page 120

Mois de NOVEMBRE

Approbation de la résiliation du contrat, passé entre la commune de Saint-Cyprien et la société INFRACOS, pour une durée initiale de 12 ans, concernant la mise à disposition d'un emplacement (d'une surface de 10m ² environ située dans l'emprise du terrain communal cadastré AS 736), destiné à accueillir divers matériels de télécommunication, à compter du 21.02.2022, suite au changement d'architecture du réseau exploité sur le site.	Page 121
---	----------

<p>⌘ Décision approuvant le renouvellement du contrat de location conclu entre la commune de Saint-Cyprien et Madame [REDACTED], concernant le logement communal situé rue Jules Lemaître n°1, Groupe scolaire « François Desnoyer » à ST. CYPRIEN VILLAGE, moyennant un montant de loyer mensuel fixé à 305.58 €, à compter du 15.10.2021.</p>	Page 122
<p>⌘ Décision approuvant le contrat de prestations de services passé entre la commune de Saint-Cyprien et la Société URBAN PROJECT, afin de réaliser une étude de projet de reconversion du Mas des Capellans, pour un montant d'honoraires fixé à 15 000 € H.T. et hors frais.</p>	Page 123
<p>⌘ Décision approuvant la modification du contrat de location initial du 21.10.2016 passé entre la commune de Saint-Cyprien et M. [REDACTED] & Mme [REDACTED], pour un logement communal situé 15 rue Porche. M. [REDACTED] s'étant retiré comme locataire ; Mme [REDACTED] est désormais l'unique titulaire du contrat de location du logement à compter du 29.11.2021.</p>	Page 124

Mois de DECEMBRE

<p>⌘ Décision approuvant la perception au titre de l'année 2018, de la Redevance d'Occupation du Domaine Public, pour l'occupation du domaine public par des ouvrages de transport et de distribution d'électricité concédés à la SA ENEDIS, pour un montant de 3 742 €</p>	Page 125
<p>⌘ Décision approuvant la perception, au titre de l'année 2019, de la Redevance d'Occupation du Domaine Public, pour l'occupation du domaine public par des ouvrages de transport et de distribution d'électricité concédés à la SA ENEDIS, pour un montant de 3 966 €</p>	Page 126
<p>Approbation du bail précaire à durée déterminée, pour la parcelle cadastrée AO 183, propriété de la commune située à St Cyprien 6 rue Duhamel, d'une surface totale de 39 m² (location en rez de chaussée pour partie de 29 m²+10 m²) destinés à l'exploitation d'un commerce de type conciergerie dénommé « l'intendance ». Ce bail est consenti pour une durée de 23 mois à compter du 15 décembre 2021 pour se terminer le 14 décembre 2023. La contrepartie financière de la mise à disposition des locaux ne sera pas réalisée par le paiement d'un loyer mensuel mais par le paiement intégral des travaux de rénovation et d'aménagement intérieurs des locaux, soit 8 706 €.</p>	Page 127
<p>Approbation de la convention de mise à disposition de personnel et de matériel à l'occasion du feu d'artifice du 17 décembre 2021 proposée par le service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées Orientales à Perpignan. Le montant de la dépense correspondant aux frais d'immobilisation de personnel et de véhicules, soit 211.43€.</p>	Page 128
<p>Approbation de la convention d'utilisation des locaux de l'école primaire Desnoyer du village, en dehors des périodes d'utilisation réservées à l'enseignement, avec madame la directrice de l'école primaire Desnoyer, par le service animation jeunesse enfance pendant le temps consacré à l'accueil périscolaire.</p>	Page 129
<p>Approbation de la convention passée avec la Poste établissement Perpignan la catalane, 840 avenue de l'industrie à Perpignan, pour une aide à la dénomination et numérotation des voies. Le montant de la prestation est fixé ainsi qu'il suit : Audit et conseil : 3 000 € HT Réalisation du projet d'adressage : 3 300 € HT Forfait 50 PDI complémentaires : 600 € HT</p>	Page 130

3-ARRETES

Mois d'OCTOBRE

Arrêté N°21/TECH-PV333 en date du 05 octobre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux rue Dominique Ingres	Page 131 à 133
Arrêté en date du 13 octobre 2021 portant nomination de préposé pour la régie de recette relative à l'encaissement des droits de place	Page 134 à 135
Arrêté N°21/TECH-PV340 en date du 15 octobre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux rue Verdi	Page 136 à 138
Arrêté N°21/TECH-PV348 en date du 27 octobre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux rue Casimir Delavigne	Page 139 à 141

Mois de NOVEMBRE

Arrêté N°21/TECH-PV354 en date du 03 novembre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux impasse Manuel de Falla	Page 142 à 144
Arrêté N°21/TECH-PV364 en date du 09 novembre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux boulevard Aristide Maillol	Page 145 à 147
Arrêté N°21/TECH-P/441 en date du 12 novembre 2021 portant réglementation de la circulation – Abrogation rue Henri Matisse	Page 148 à 149
Arrêté N°21/TECH-PV/374 en date du 18 novembre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux rue Paul Courier	Page 150 à 152
Arrêté N°21/TECH-PV/375 en date du 18 novembre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux rue Lamartine	Page 153 à 155
Arrêté N°21/TECH-P/389 en date du 24 novembre 2021 portant réglementation de la circulation – chemin du Pas d'Avail	Page 156 à 158
Arrêté N°21/TECH-P/395 en date du 25 novembre 2021 portant réglementation de la circulation – Abrogation chemin de la Varnède	Page 159
Arrêté N°21/TECH-P/387 en date du 24 novembre 2021 portant réglementation de la circulation – rue Jouy D'Arnaud et rue Charles Gounod	Page 160 à 162
Arrêté N°PM/SC/2021/0001 en date du 29 novembre 2022 portant délégation de surveillance - M. Vincent FABRE	Page 163 à 164
Arrêté N°21/TECH-PV/401 en date du 03 novembre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux rue Francis Lamarq	Page 165 à 167
Arrêté N°21/TECH-P/405 en date du 30 novembre 2021 portant réglementation de la circulation – Abrogation	Page 168 à 169
Arrêté N°21/TECH-P/406 en date du 30 novembre 2021 portant réglementation de la circulation impasse Sinclair, rue Gounod, impasse Dukas, impasse Vian, rue d'Aranud, impasse Berlioz, chemin d'Al roure, rue Dorgeles, rue Cendrars et chemin de la Varnède	Page 170 à 179

Mois de DECEMBRE

Arrêté N°21/TECH-P/410 en date du 01 décembre 2021 portant réglementation du stationnement – Abrogation	Page 180 à 181
---	----------------

Arrêté N°21/TECH-PC/418 en date du 07 décembre 2021 portant réglementation du stationnement et de la circulation sur les voiries communales et départementales en agglomération	Page 182 à 183
Arrêté en date du 09 décembre 2021 portant détermination des lignes directrices de gestion du port de Saint Cyprien	Page 184 à 212
Arrêté N°21/TECH-P/432 en date du 10 décembre 2021 portant réglementation de la circulation – Abrogation rue Bernard de Palissay	Page 213 à 214
Arrêté en date du 13 décembre 2021 portant modification du conseil portuaire régie du port	Page 215 à 216
Arrêté N°21/TECH-PC/447 en date du 14 décembre 2021 portant réglementation de la circulation – rue Albert Camus, rue Schweitzer, avenue Vinci, promenade du front de mer, boulevard François Desnoyer (D22), rue Briand, rue Cendrars et rue Dorgelès	Page 217 à 220
Arrêté N°21/TECH-P/437 en date du 13 décembre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux – rue Joan Cayrol	Page 221 à 223
Arrêté N°21/TECH-P/437 en date du 14 décembre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux – rue Carlos de Lazerme	Page 224 à 226
Arrêté N°21/TECH-P/446 en date du 14 décembre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux – rue Carlos de Lazerme	Page 227 à 229
Arrêté N°21/TECH-P/442 en date du 14 décembre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux – rue Henri Matisse, avenue Pablo Picasso	Page 230 à 231
Arrêté N°21/TECH-P/450 en date du 16 décembre 2021 portant réglementation de la circulation – boulevard Desnoyer, boulevard Maillol et rue Sainte Beuve	Page 232 à 233
Arrêté N°21/TECH-P/454 en date du 17 décembre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux – rue Auguste Brizeux	Page 234 à 236
Arrêté N°21/TECH-P/456 en date du 20 décembre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux – rue Eugène Labiche	Page 237 à 239
Arrêté N°21/TECH-PV/458 en date du 20 décembre 2021 portant accord technique préalable et autorisation d'entreprendre les travaux – rue Georges Duhamel	Page 240 à 242
Arrêté N°21/TECH-PV/462 en date du 31 décembre 2021 portant réglementation de la circulation – boulevard Desnoyer, boulevard Maillol, D22, D81, cami de la mar D81, avenue Lanoux et rue Ravel	Page 243 à 244